

Un risque de mélanome accru par la fréquentation des cabines à bronzage

(Lazovich D et al. Cancer Epidemiol Biomarkers Prev. 2010 Jun;19(6):1557-68.)

Cette étude cas-témoins a concerné 1167 sujets âgés de 25 à 59 ans, avec un mélanome cutané diagnostiqué entre 2004 et 2007, dont les habitudes de fréquentation des cabines à bronzer ont été comparées à celles de 1101 sujets témoins appariés pour l'âge et pour le sexe et sélectionnés dans la base des autorisations de permis de conduire.

62,4% des sujets avec un mélanome et 51,1% des sujets témoins ont fréquenté des cabines de bronzage, ce qui majore le risque relatif de développer un mélanome de 74% (OR 1.74; IC 95% : 1,42-2,14) pour les sujets qui fréquentent les cabines à bronzer par rapport à ceux qui n'ont pas cette habitude .

Les Odds Ratio ajustés pour développer un mélanome étaient respectivement de 2.86 (IC95% : 2,03-4,03) et de 4.44 (IC95% : 2,45-8,02) selon l'utilisation préférentielle de lampes UVB ou UVA.

Dans cette étude, le risque de mélanome semble ainsi plus lié à des paramètres quantitatifs (usage fréquent) qu'à l'âge des expositions. Le risque était ainsi 2,5 à 3 fois plus important pour les individus dont la fréquentation des cabines est conséquente, définie comme plus de 50 heures, plus de 100 sessions, depuis plus de 10 ans.

Par contre, l'âge et le sexe et le type d'appareillage utilisé n'influençaient pas significativement ce risque de mélanome.

De nouveaux messages sont donc à diffuser auprès des addicts des cabines à bronzer...

www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/20507845